

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION DES LOTS NUMÉROS 1 121 412 ET 1 046 428 DU
CADASTRE DU QUÉBEC À DES FINS MUNICIPALES

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à acquérir de la Fabrique de la paroisse Bienheureux-Jean-XXIII un immeuble, soit un terrain de 10 922,3 mètres carrés avec les bâtiments dessus construits à des fins municipales.

L'immeuble à acquérir est constitué des lots numéros 1 121 412 et 1 046 428 tous deux du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût d'acquisition de l'immeuble décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 435 000 \$.

TOTAL : 435 000 \$

Annexe préparée le 22 septembre 2010 par :

Alain Renault, évaluateur agréé
Division des affaires immobilières
Service de la gestion des immeubles